ACTUALITÉ

Un nouveau visage pour Gaston Roulaud

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et la Ville ont signé la déclaration d'engagement pour le renouvellement urbain de la cité Gaston Roulaud. Par cet signature, l'État réaffirme son soutien à l'un des plus importants projets d'aménagement réalisés à Drancy depuis 30 ans et s'engage à le financer à hauteur de 68 millions d'euros.

Publié le 20 janvier 2020

Lire cet article en entier: "Un nouveau visage pour Gaston Roulaud"

Une utopie architecturale vieillissante

Elle avait été imaginée, comme beaucoup d'autres dans les années 50 à 70, comme un quartier "autonome". Ses habitants disposaient de tout le nécessaire sur place pour vivre en quasi autarcie : des commerces, des services publics, un parc... Depuis, ce modèle a montré ses limites. Le futur ensemble sera donc ouvert sur le reste du quartier et de la ville.

Une réhabilitation globale

La cité a été repensée dans sa globalité. Seul un bâtiment, la tour E, sera réhabilité. Tous les autres seront démolis et remplacés par d'autres, plus petits. Des rues seront créées afin de permettre la traversée du quartier et une piste cyclable facilitera l'accès de ses habitants au centre ville. Certains équipements publics seront réhabilités ou bénéficieront d'extension, comme le groupe scolaire Salengro/Voltaire. D'autres, ainsi que les commerces, seront démolis et reconstruits sur place ou à proximité immédiate. Quant au parc, il sera totalement réaménagé.

Un écoquartier

Le développement durable a été au coeur de la réflexion, que ce soit en termes d'aménagement, de mobilité ou de construction. Les bâtiments ont été imaginés de manière à avoir un impact minimum sur l'environnement. Ils consommeront principalement des énergies propres : l'électricité des parties communes (halls, escaliers…) pourra être produite par des panneaux solaires photovoltaïques, le chauffage et l'eau chaude sanitaire par géothermie.

Vue du quartier aujourd'hui, depuis le rond-point Repiquet.

Davantage de logements, mais diversifiés

Pour que le projet soit validé par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et puisse donc bénéficier des financements de l'État, il fallait densifier le quartier et y construire des logements privés. Le nouveau quartier comptera 383 logements sociaux classiques (280 neufs et 103 réhabilités), 45 en accession à la propriété, c'est-à-dire voués à être vendus, 300 "Action logement" (ex 1% patronal) et 630 logements privés. Tous les locataires actuels seront relogés dans le parc de l'OPH, certains dans l'existant, d'autres dans le neuf. Des logements sont acquis régulièrement quand un immeuble privé est construit et 33 nouvelles résidences seront construites à cet effet dans les différents quartiers de Drancy. Les constructions des deux premières, débuteront cette année. Au total, l'OPH détruira 700 logements et en reconstruira 816. Les 116 logements sociaux supplémentaires seront des logements de type PLS, à destination des classes moyennes. *"L'objectif est de diversifier l'offre proposée aux Drancéens et de répartir le logement social de manière équilibrée dans la ville, explique le bailleur. Cette diversification permettra de construire une véritable mixité sociale et favorisera la réussite scolaire de tous."*

Des déménagements accompagnés par l'OPH

Le bâtiment D sera le premier à être détruit, courant 2021. Une cinquantaine d'appartements ont déjà été libérés. *"Nous mettons tout en oeuvre pour que les opérations de relogement se déroulent dans les meilleures conditions possible pour les locataires. Déménager peut être vécu, par certains, comme un bouleversement. Nous sommes à leur écoute et les accompagnons au mieux"*, explique-ton à l'OPH.

Le bailleur leur propose et prend en charge des formules de déménagement adaptées à leurs besoins. Tous bénéficient au minimum de la mise à disposition de cartons et du transport de l'intégralité de leurs affaires à leur nouvelle adresse. Les plus fragiles, les personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent également solliciter une mise en carton. L'OPH prend également en charge tous les frais annexes liés au déménagement, ceux occasionnés par un changement de fournisseur d'énergie par exemple. L'opération de relogement s'intensifiera cette année.

250 000 000 € de travaux

Les travaux de rénovation coûteront près de 250 000 000 €, dont 58% sont financés par l'OPH, 27% par l'État et 15% par la Ville. Le programme devrait durer une quinzaine d'années. *"Il s'agit de l'opération la plus importante depuis les opérations du 1er programme de rénovation urbaine (Auffret/Cachin et Pierre Sémard)"*, constate l'OPH. Après les travaux, le Petit Drancy, idéalement situé à proximité du centre ville et des transports, notamment du futur métro (ligne 15), devrait être l'un des quartiers les plus prisés de la ville.

Drancy

MAIRIE DE DRANCY
Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h